

*Questions orales***LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA****L'INFORMATION DU MINISTRE AU SUJET DE LA PERQUISITION DES LOCAUX DU PARTI QUÉBÉCOIS—LA TRANSMISSION POSSIBLE D'AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général, relativement à la perquisition effectuée dans les locaux où le Parti Québécois conservait ses listes d'adhérents. Est-ce que c'est par d'autres que les cadres supérieurs de son ministère ou du service de sécurité que le solliciteur général a été informé pour la première fois de cette perquisition?

**L'hon. Francis Fox (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, j'ai fait une déclaration complète à ce sujet en Chambre, et je pense avoir bien traité le sujet à ce moment-là.

**M. Jarvis:** Voilà exactement la raison pour laquelle nous posons la question, monsieur l'Orateur. Le solliciteur général voudrait-il confirmer que ce sont des agents subalternes, anciens ou actuels, du service de sécurité qui l'ont les premiers mis au courant de cette perquisition, et si tel est bien le cas, pourquoi ce renseignement ne lui est pas parvenu par la voie hiérarchique normale, étant donné surtout qu'il avait expressément demandé des rapports sur tous les cas où le service de sécurité aurait éventuellement outrepassé ses attributions?

**M. Fox:** Monsieur l'Orateur, il faudrait que je revoie la déclaration que j'ai faite en Chambre. Si mes souvenirs sont exacts, cela m'a été signalé par les cadres supérieurs de la Gendarmerie.

**M. Jarvis:** Monsieur l'Orateur, j'ai une dernière question supplémentaire à poser. Peut-être le solliciteur général se souviendra-t-il de la chose. Veut-il nous dire si les personnes qui lui ont parlé de la perquisition dans les locaux du PQ l'ont également informé d'autres incidents, comme par exemple l'opération «cathédrale» ou «source 300»? Et si tel est bien le cas, veut-il nous dire pourquoi, après avoir renseigné la Chambre sur cette perquisition, il ne lui a pas parlé des autres incidents signalés par ces mêmes personnes?

**M. Fox:** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, l'incident du PQ m'a été signalé, si mes souvenirs sont exacts, par les cadres supérieurs de la Gendarmerie. J'ai déjà dit à la Chambre à plusieurs reprises qu'à la suite de ma déclaration en Chambre du 17 juin dernier, j'ai eu connaissance d'activités peut-être illégales. Après avoir enquêté à ce sujet, la GRC en est venue à la conclusion qu'un supplément d'information était nécessaire. C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé de créer la Commission royale d'enquête fédérale sur les méthodes et procédés de la GRC.

[M. MacEachen.]

[Français]

**LES FINANCES****ON DEMANDE QUE LE TAUX DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES SOIT REPORTÉ À 6 P. 100—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances. Étant donné que notre économie est toujours chancelante, que le dollar canadien est toujours à la baisse et que l'inflation est toujours très vivace, est-ce que le ministre serait disposé à recommander que le taux d'intérêt soit reporté à 6 p. 100, comme dans les années 1940, afin de permettre et de recommander en même temps une politique expansionniste dans le domaine de l'habitation à prix modique, afin de satisfaire les besoins de nombreux travailleurs à revenu modique?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur le président, je ne crois pas que la suggestion de l'honorable député soit très pratique pour relancer le secteur de l'habitation présentement, parce que les taux d'intérêt ne sont pas seulement conditionnés par la situation interne du Canada.

\* \* \*

[Traduction]

**LA CHAMBRE DES COMMUNES****LES PROPOS DÉSOBLIGEANTS DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION À L'ÉGARD DU SYSTÈME DES COMITÉS**

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé en sa qualité de vice-premier ministre. Le ministre de la Consommation et des Corporations a déclaré hier qu'il hésitait quelque peu à témoigner devant les comités et que, selon lui, «les comités des Communes sont des organismes d'inspiration politique... moins intéressés à découvrir la vérité qu'à marquer des points politiques». Le vice-premier ministre peut-il dire à la Chambre si le ministre, qui a démontré hier son manque de courage devant ses responsabilités de solliciteur général suppléant, parlait au nom du gouvernement lorsqu'il a dévalorisé le système des comités de notre institution?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le ministre de la Consommation et des Corporations ait dit quoi que ce soit que désavouerait tout député qui s'occupe activement de politique. Nous savons tous que les comités de la Chambre sont des institutions politiques et que c'est un jeu politique que l'on y joue. Je suis persuadé que je n'apprends rien de nouveau au député de Calgary-Nord à cet égard.

**LA PRÉSUMÉE TENTATIVE DE DISSIMULATION DE LA PART DU MINISTRE DE LA CONSOMMATION**

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, ce n'est peut-être rien de nouveau pour le député de Calgary-Nord, mais certes pas pour le vice-premier ministre. Puis-je lui poser la question supplémentaire suivante? Le ministre de la Consommation et des Corporations ayant refusé de comparaître devant le comité pour y témoigner, a-t-il dit au vice-premier ministre, en sa qualité de chef suppléant du gouvernement, ou le vice-premier ministre sait-il en fait que le ministre en question a quelque chose à cacher et à dissimuler?